

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 19 février 2020

L'an deux mille vingt, le 19 février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 11 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes : Nathalie DAUNAS, Dominique DUQUERROY, Stéphanie LACOSTE, Emeline POUSSARD, Florence RAYMOND.

MM : Eric VERGER, Jean-Luc PLAINFOSSE, Jean-Maurice SABATER, Pierre LEVEQUE, Sylvain CHATAGNER.

Absente : Nadia VINCENT.

Bruno GAUTIER est arrivé en cours de séance.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 13
- Présents : 11

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Vote du compte de gestion 2019 de la commune,
- Vote du compte administratif 2019 de la commune,
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 de la commune sur 2020,
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Monsieur le Maire propose au Conseil de rajouter un point à l'ordre du jour pour la création d'un poste d'Adjoint Technique pour l'agent d'entretien de l'école.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents, 11 pour.

2 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Madame Stéphanie LACOSTE est nommée secrétaire de séance.

3/4 - Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019 de la commune

Monsieur Jean-Luc PLAINFOSSE présente les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de la commune pour l'année 2019 ainsi que les restes à réaliser et le résultat global.

Fonctionnement

Dépenses :

Prévues : 1 113 755,00 €
Réalisées : 479 608,04 €

Restes à réaliser : 0

Recettes

Prévues : 1 113 755,00 €
Réalisées : 724 195,38 €

Restes à réaliser : 0

Investissement

Dépenses :

Prévues : 1 550 339,40 €
Réalisées : 491 690,08 €

Restes à réaliser : 927 543,88 €

Recettes :

Prévues : 1 550 339,40 €
Réalisées : 499 396,47 €

Restes à réaliser : 134 574,32 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement 244 587,34 €
Investissement 7 706,39 €

Résultat global : 252 293,73 €

Monsieur PLAINFOSSE précise que le compte de gestion tenu par le Trésorier et le compte administratif sont identiques.

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité des présents, 11 pour, le compte de gestion 2019 de la commune.

Pour le vote du compte administratif, Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PLAINFOSSE est nommé président de séance.

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité des présents, 10 pour, le compte administratif 2019 de la commune.

Après le vote, Monsieur le Maire réintègre la séance.

5 - Affectation des résultats de l'exercice 2019 de la commune sur 2020

Monsieur Jean-Luc PLAINFOSSE présente l'affectation des résultats de l'exercice 2019 de la commune sur le budget 2020.

Résultat de la section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2018 406 972,25
Résultat de l'exercice 2019 244 587,34
Résultat de clôture de 2019 651 559,59

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Résultat reporté de 2018	389 683,44
Résultat de l'exercice 2019	7 706,39
Résultat de clôture 2019	397 389,83
Reste à réaliser 2019	779 291,40
Besoin de financement	381 901,57

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de la section fonctionnement de l'exercice 2019 d'un montant de 651 559,59 € comme suit :

En réserve au compte 1068 : 381 901,57

En report à nouveau au compte 002 269 658,02

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents, l'affectation de résultat, 11 pour.

6 – Création d'un poste d'Adjoint Technique à 12 h hebdomadaire

Monsieur le Maire explique que l'agent d'entretien en poste à l'école est actuellement contractuel ; il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet afin de la stagiairiser à raison de 12 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal approuve la création de poste à l'unanimité des présents, 11 pour.

Monsieur Bruno GAUTIER arrive en cours de séance.

7 - Informations et questions diverses

- Miroir au Buisson : Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'installation du miroir a été décidé lors de la séance du 17/12/2019 sur la route de Spicheren à la hauteur de la rue du Buisson. Or l'ADA (Agende Départemental de l'Aménagement) s'oppose à cette décision : les miroirs ne sont pas autorisés sur les portions à 80 km/h. La solution serait de repousser les limites de la commune jusqu'au Buisson pour que la vitesse soit abaissée à 50 km/h. L'ADA propose de réaliser un comptage pour trouver une solution.

- L'APE demande une subvention exceptionnelle pour financer le projet de cirque de l'école. Le conseil propose de donner une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

- Monsieur le Maire propose de prendre une assurance dommages-ouvrage pour le projet de construction de la salle polyvalente. Le coût s'élève environ à 5 000 €. Le conseil décide de souscrire à cette assurance.

- Monsieur le Maire a reçu une demande d'un enfant pour installer des jeux sur la place de la Mare. Le Conseil va étudier la demande.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.